

Compte rendu
34 e Assemblée générale de L'AGÉAUTAM
31 octobre 2025
Centre multifonctionnel Francine-Gadbois
Boucherville

COMITÉ

PRÉSENCES

BEAUHARNOIS- SALABERRY

Lecavalier, Carole

Piché, Claude

Régnier, André

Rémillard, Réjean

BELOEIL

Audet, Lucie

Bienvenu, Mireille

Halde, Mireille

Lessard, Jacques

Primeau, Viviane

Quesnel, Diane

Vachon, Francine

BOUCHERVILLE

Besner, Carole	Champoux, Raymond
Dansereau, Lyse	Durand, Denise
Hamel, François	
Laframboise-Champoux, Louise	
Laliberté, Jean-Pierre	Laliberté, Lise
Racine, Jacques	Rivest, Françoise
Rondeau, Alain	Savaria, Yvon
Vadeboncoeur, Diane	

BROSSARD

Chami, Saliha	Doyon, Marie
Houde, Réjean	Mailloux, Lynn
St-Pierre, Denise	

CANDIAC

Dostie, Suzanne	Inkel, Mariette
-----------------	-----------------

CHAMBLY

Gatien, Mireille	Paris, Claudine
------------------	-----------------

CHÂTEAUGUAY-MERCIER

Delsemme, Jacques	Faille, Antoine
Goyette, Martine	Plante, Huguette
Tisseur, Christiane	

DORION

Clermont, Francine	Lavallée, Robert
--------------------	------------------

	Truchon, Jean-Yves	
HAUT-RICHELIEU	Boisvert, Francine	Pineau, Monique
	Poulin, Daniel	Rochette, Luc
JARDINS DE NAPIERREVILLE	Labrie, Chantal	Soulaine, Sylviane
	Vallières, Lise	
LA PRAIRIE	Aumais, Manon	Bertuccini, John
	Poirier, Jean-Pierre	Tozzi, Ricardo
LONGUEUIL	Bolduc, Gaétan	Coderre, Joanne
	Demers, Michelle	Dumas, Louise
	Fournier, Carole	Gamache, France
	Hénault, Doris	Hould, Ginette
	Lorrain, Mireille	Rosa, Lisa
	Rozon, Michelle	
LES MASKOUTAINS	Blanchette, Sylvie,	Groulx, Jean

	Hamel, Marylène	Parenteau, Lise
	Roireau, Fernand	
SAINT-BRUNO	Beaulne, Michel	Bergeron, Ginette
	Brochu, Monique	Chamberland, Raymond
	Croteau, Magalie	Gaudette, Daniel
	Girard, Martine	Labine, Christiane
	Lafleur, Marie	Lépine, Monique
	Morency, Ghislaine	Marquis, Jean-Guy
	Théroux, Hélène	
SAINT-LAMBERT	Boudreau, Sylvie	Cofsky, Louise
	Rondeau, Pierre	St-Jean, Lynne
SOREL-TRACY	Brouillard, Johanne	Hardy, Liliane
	Letendre, Ghislaine	Morissette, Claude
VARENNES	Cayer, Francine	Constantineau, Maryse
	Labonté, Mario	Lemay, Lévis
	Proulx, Nicole	
VAUDREUIL	Besner, Andrée	Drouin, Céline

	Turcotte, Louise	
INVITÉS	Colomb, Irène	Dijon, Philippe
	Martel, Luc	Wagner, Alain
TOTAL	99 membres actifs et 4 invités	

BROUILLON

34.00 ACCUEIL PAR LE PRÉSIDENT DE L'AGÉAUTAM

Jacques Delsemme, président de l'AGÉAUTAM, souhaite la bienvenue à tous et toutes à cette 34^e assemblée générale de notre association.

Il rappelle qu'une assemblée comme la nôtre constitue un moment privilégié de cohésion, d'échange et de partage autour d'un même projet : celui de servir, de motiver et d'assurer la satisfaction de notre communauté étudiante. Il souligne l'importance de l'unité; la puissance de notre association repose sur sa capacité à mobiliser ses membres pour converger vers un but commun, dépassant ainsi les divergences d'opinions et les contraintes de chacun.

Être membre de l'AGÉAUTAM, c'est choisir de ne pas rester spectateur mais de contribuer activement à un projet plus grand que soi. Dans le contexte économique actuel, les défis qui attendent l'association sont nombreux, et seule une solidarité forte, appuyée par l'engagement de chacun, fera la différence.

En terminant, Jacques Delsemme souligne l'importance de maintenir notre association vivante, ouverte et inclusive. Il remercie les participants pour leur présence, leur implication et surtout de croire en la force du collectif.

À titre de président il déclare donc officiellement ouverte cette 34^e Assemblée générale de l'AGÉAUTAM.

34.01 NOMINATION D'UN/E PRÉSIDENT/E ET D'UN/E SECRÉTAIRE

Il est proposé par Céline Drouin, appuyée par Nicole Proulx, de nommer Jacques Delsemme à titre de président de l'assemblée.

Il est proposé par Céline Drouin, appuyée par Raymond Chamberland, de nommer Denise Durand à titre de secrétaire de l'assemblée.

Les 2 propositions sont adoptées à l'unanimité.

34.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour tel que présenté est proposé par Lise Laliberté, appuyée par Jean-Pierre Laliberté. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Projet d'ordre du jour

- 34.00 Accueil par le président de l'AGÉAUTAM
- 34.01 Nomination d'un/e président/e et d'un/e secrétaire
- 34.02 Adoption de l'ordre du jour
- 34.03 Adoption du compte-rendu de la 33^e assemblée générale
- 34.04 Rapport des activités 2024-2025 du CA et du CE
- 34.05 Rapport des activités 2024-2025 des comités de l'AUTAM
- 34.06 États financiers au 31 août 2025, rapport du vérificateur, budget 2025-2026
- 34.07 Nomination d'une personne chargée de la vérification du rapport financier annuel pour la période se terminant le 31 août 2026
- 34.08 Orientations
 - 34.08.01 Bilan des orientations 2024-2025
 - 34.08.02 Projet d'orientations pour 2025-2026
 - 34.08.03 Adoption des orientations 2025-2026
- 34.09 Élections des nouveaux membres au Conseil d'administration et reconduction des mandats de plusieurs membres pour 2025-2026
- 34.10 Reconnaissances
 - 34.10.01 À nos bénévoles 5 ans, 10 ans, 15 ans ,20 ans et 25 ans
 - 34.10.02 Aux récipiendaires de l'Ordre du Mérite de l'UTA
 - 34.10.03 Autres bénévoles s'étant remarquablement démarqués
- 34.11 Assemblée générale 2026 : 23 octobre 2026 organisé par

34.12 Mot de la fin du président

34.13 Levée de l'assemblée

34.03 ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA 33^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les corrections ayant déjà été apportées à la liste des participants, il est proposé par Irène Colomb, appuyée par Diane Vadeboncoeur d'adopter le compte-rendu de la 33^e assemblée générale.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

34.04 RAPPORT DES ACTIVITÉS 2024-2025 DU CA ET DU CE

Jacques Delsemme, fait état des activités 2024-2025 du Comité exécutif et du Conseil d'administration de l'AGÉAUTAM.

Ce rapport intitulé **AG 34.04 RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CA ET DU CE 2024-2025** est inclus sous le libellé « **ANNEXE I** » à la suite du présent compte-rendu.

34.05 RAPPORT DES ACTIVITÉS 2024-2025 DES COMITÉS DE L'AUTAM

Céline Drouin, vice-présidente de l'AGÉAUTAM, procède à la lecture du rapport sommaire des activités des comités de l'AUTAM durant l'exercice 2024-2025. Les dix-huit comités ont transmis leur rapport d'activités. Une copie de ce rapport intitulé **AG 34.05 RAPPORT DES ACTIVITÉS DES COMITÉS DE L'AUTAM** est incluse sous le libellé « **ANNEXE II** » à la suite du présent compte-rendu.

34.06 ÉTATS FINANCIERS AU 31 AOÛT 2025, RAPPORT DU VÉRIFICATEUR, BUDGET 2025-2026

Les participants à l'assemblée générale ayant reçu au préalable (avec la convocation) une copie des états financiers, Réjean Houde, trésorier de l'AGÉAUTAM, en fait un bref survol et commente globalement le chapitre des revenus et

dépenses de la dernière année. Pour l'exercice se terminant le 31 août 2025, sur un total de 44 558,15\$, 24 593,64\$ ont été redistribués aux comité AUTAM.

Il commente également la méthode de redistribution des ristournes et indique que le CA évaluera la possibilité d'en redistribuer une part plus importante aux comités l'an prochain.

Les états financiers ont été dûment examinés par M. Luc Martel et sont conformes à la situation financière de l'AGÉAUTAM. Une copie de ces états financiers intitulé **AG 34-06 ÉTATS FINANCIERS AU 31 AOÛT 2025** est incluse sous le libellé « **ANNEXE III** » à la suite du présent compte-rendu.

Réjean Houde termine en présentant la prévision du budget pour 2025-2026. Une copie de ce budget intitulée **AG 34.06 BUDGET 2025-2025** est incluse sous le libellé « **ANNEXE IV** » à la suite du présent compte-rendu.

34.07 NOMINATION D'UNE PERSONNE CHARGÉE DE LA VÉRIFICATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT LE 31 AOÛT 2026

A titre de trésorier de l'AGÉAUTAM, Réjean Houde demande à Monsieur Luc Martel, présent dans l'assemblée, s'il accepte de poursuivre son travail de vérificateur pour l'exercice 2025-2026. Monsieur Martel accepte à nouveau cette responsabilité.

Viviane Primeau propose donc les services de Luc Martel comme vérificateur. Cette proposition est appuyée par Suzanne Dostie. Aucune objection n'étant soulevée cette proposition est adoptée à l'unanimité.

34.08 ORIENTATIONS

34.08.01 BILAN DES ORIENTATIONS 2024-2025

Céline Drouin, vice-présidente de l'AGÉAUTAM, commente la présentation PowerPoint faisant état du bilan des orientations 2024-2025. Une copie de ce bilan des orientations intitulée « **AG 34-08.01 BILAN DES ORIENTATIONS 2024-2025** » est incluse sous le libellé « **Annexe V** » à la suite du présent compte-rendu.

34.08.02 PROJET D'ORIENTATIONS POUR 2025-2026

Céline Drouin présente et commente les orientations et objectifs 2025-2025 approuvées par le conseil d'administration de l'AGÉAUTAM. Ces orientations concernent tant celles applicables aux comités de l'AUTAM que celles spécifiques à l'AGÉAUTAM.

34.08.03 ADOPTION DES ORIENTATIONS 2025-2026

Afin de valider ces orientations qui doivent être entérinées par l'assemblée générale, Francine Clermont propose l'adoption de ces orientations, appuyée de Chantal Labrie.

Aucune objection n'étant soulevée les orientations 2025-2026 sont adoptées à l'unanimité. Une copie de ces orientations intitulée **AG 34-08.03 ORIENTATIONS 2025-2026** est incluse sous le libellé « **ANNEXE VI** » à la suite du présent compte-rendu.

34.09 ÉLECTIONS DES NOUVEAUX MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RECONDUCTION DES MANDATS DE PLUSIEURS MEMBRES POUR 2025-2026

Denise Durand rappelle que les élections qui vont se dérouler dans le cadre de l'actuelle assemblée générale sont organisées en conformité avec les articles 2.3.5 et suivants de notre Constitution.

Elle présente un tableau sur la composition actuelle du C.A, lequel précise le nombre de mandats pour chacun des administrateurs et la fin de celui-ci.

Les administrateurs dont les noms apparaissent en rouge dans le tableau sont ceux des membres dont le mandat arrive à échéance et pour lesquels un remplacement ou un renouvellement est requis, qu'il s'agisse d'un premier, d'un second ou d'un troisième mandat. Une copie de ce tableau intitulé **AG 34.09 CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024-2025** est incluse sous le libellé « **ANNEXE VII** » à la suite du présent compte-rendu.

Nous aurons donc à élire 6 nouveaux membres pour un premier mandat, 4 membres solliciteront un second mandat et trois membres brigueront un troisième mandat.

Conformément à la procédure adoptée lors des assemblées précédentes et afin d'alléger le temps consacré aux élections, pour chaque catégorie de mise en candidature, tous les candidats visés seront regroupés sous une seule proposition. Pour chacune des propositions, un proposeur et un appuieur seront requis. Si personne dans l'assemblée ne s'oppose à

l'adoption de cette proposition, tous les candidats visés globalement par chacune des différentes propositions seront considérés réélus à l'unanimité.

Il est proposé par Lise Laliberté, appuyée par Jean-Yves Truchon que :

Françoise Rivest du comité Boucherville
Mireille Gatien du comité Chambly
Luc Rochette du comité Haut-Richelieu
Ginette Hould du comité Longueuil
Fernand Roireau du comité Les Maskoutains
Sylvie Boudreau du comité Saint-Lambert

Soient élus pour un premier mandat au conseil d'administration de l'AGÉAUTAM conformément aux dispositions prévues à notre Constitution (art.2.3.5 et suivants).

Aucune objection n'étant soulevée, les 6 candidats sont donc élus au CA à l'unanimité.

Il est proposé par Francine Clermont, appuyée par Jean-Guy Marquis que :

Jean-Yves Truchon du comité Dorion
Ricardo Tozzi du comité La Prairie
Marie Lafleur du comité Saint-Bruno
Maryse Constantineau du comité Varennes

Soient reconduits pour un second mandat au conseil d'administration de l'AGÉAUTAM conformément aux dispositions prévues à notre Constitution (art.2.3.5 et suivants).

Aucune objection n'étant soulevée, les 4 candidats sont donc élus au CA à l'unanimité.

Il est proposé par Jean-Yves Truchon, appuyé par Carole Lecavalier que :

Réjean Rémillard du comité Beauharnois-Salaberry
Viviane Primeau du comité Beloeil

Suzanne Dostie du comité Candiatic

Soient reconduits pour un troisième mandat au conseil d'administration de l'AGÉAUTAM conformément aux dispositions prévues à notre Constitution (art. 2.3.5 et suivants).

Aucune objection n'étant soulevée, les 3 candidats sont élus au CA à l'unanimité.

La nouvelle composition du conseil d'administration sera effective dès la fin de l'assemblée générale. Denise Durand félicite tous les élus et les remercie sincèrement pour leur engagement.

34.10 RECONNAISSANCES

34.10.01 AUX BÉNÉVOLES 5 ANS, 10 ANS, 15 ANS, 20 ANS ET 25 ANS

Joanne Coderre, déléguée aux affaires administratives de l'AGÉAUTAM procède à la remise des reconnaissances rendues aux bénévoles célébrant 5, 10, 15, 20 ET 25 ans au service de l'AUTAM.

À sa demande, chaque comité de l'AUTAM a envoyé une liste de ses bénévoles ayant atteint l'une ou l'autre de ces étapes. Les comités ont également rédigé un court hommage et fourni une photo de leurs membres qui seront honorés. Un montage PowerPoint a permis de projeter une diapositive mettant de l'avant, la photo de chaque récipiendaire ainsi que l'hommage personnel qui lui est dédié par les membres de son comité.

Le tableau ci-dessous énumère ces récipiendaires.

5 ans	
Diane Quesnel	Comité Beloeil
Viviane Primeau	Comité Beloeil
Gilles Normandeau	Comité Brossard
Huguette Plante	Comité Châteauguay-Mercier
Joanne Desjardins	Comité Haut-Richelieu
Ricardo Tozzi	Comité La Prairie

10 ans	
Lucie Audet	Comité Beloeil
Danielle Boisvert	Comité Candiac
Francine Boisvert	Comité Haut-Richelieu
Ginette Hould	Comité Longueuil
Carole Fournier	Comité Longueuil
Louise Cofsky	Comité Saint-Lambert

15 ans	
Suzanne Reid	Comité Haut Richelieu

20 ans	
Pierre-André Lalonde	Comité Châteauguay-Mercier
Jocelyne Saint-Pierre	Comité Saint-Bruno
Liliane Hardy	Comité Sorel-Tracy

25 ans	
Pierrette Boivin	Comité Chambly

34.10.02 AUX RÉCIPIENDAIRES DE L'ORDRE DU MÉRITE DE L'UTA

Joanne poursuit sa présentation avec l'attribution des reconnaissances spéciales. L'attribution de l'Ordre du Mérite aux récipiendaires de l'AGÉAUTAM qui ont œuvré de façon exceptionnelle à la fondation, au développement, au rayonnement de l'UTA et à la cause de la formation continue des personnes âgées du Québec est remis à :

Joseph Mc Nally	Comité Candiac
Claire Prévost-Caron	Comité Haut-Richelieu
Armande Champagne	Comité Saint-Bruno
Bernard Saint-Louis	Comité Saint-Bruno
Nicole Proulx	Comité Varennes

34.10.03 AUX AUTRES BÉNÉVOLES S'ÉTANT REMARQUABLEMENT DÉMARQUÉS

La médaille du lieutenant-gouverneur est une attribution honorifique décernée par le lieutenant-gouverneur du Québec à des bénévoles aînés s'étant distingués de façon remarquable par leur engagement au service de leur communauté. Elle témoigne d'une longue tradition de reconnaissance du dévouement citoyen. Trois membres de notre association se sont vus attribués cet insigne honneur :

Médaille du lieutenant-gouverneur	
Nicole Proulx	Comité Varennes
Françoise Murray	Comité Les Jardins de Napierreville
Jean-Guy Marquis	Comité Saint-Bruno

Joanne Coderre adresse également des remerciements à nos précieux collaborateurs externes :

Alain Wagner	Webmestre
Luc Martel	Vérificateur financier
Philippe Dijon	Informaticien

Un hommage et notre reconnaissance est adressé à une bénévole décédée cette année.

IN MÉMORIAM	
Aline Desrochers	Fondatrice Comité AUTAM Vaudreuil

Des mots de remerciement sont adressés aux membres sortants de l'actuel conseil d'administration.

Francine Boisvert	Comité Haut Richelieu
Joanne Coderre	Comité Longueuil
Denise Durand	Comité Boucherville
Céline Drouin	Comité Vaudreuil
Jean Fortin	Comité Chambly
Mario Gaudette	Comité Brossard

34.11 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026

La prochaine Assemblée générale se tiendra le 23 octobre 2026 et sera organisée par l'AGÉAUTAM.

34.12 MOT DE LA FIN DU PRÉSIDENT

Le président remercie les participants et leur souhaite un bel après-midi.

34.13 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition de Jacques Racine, appuyé par Carole Besner, il est proposé de lever l'assemblée à 11 h 10.

Jacques Delsemme, président

Denise Durand, secrétaire

ANNEXE I

AG-34.04 RAPPORT DES ACTIVITÉS du CA et du CE 2024-2025

En accord avec la constitution et les règlements généraux de l'AGÉAUTAM, cette assemblée obligatoire a lieu dans le but de recevoir le rapport des administrateurs et les états financiers ; d'élire les administrateurs et d'approuver les orientations de l'Association pour l'année à venir.

L'AGÉAUTAM est un organisme à but non lucratif, légalement constitué et inscrit auprès du Registraire des entreprises du Québec. L'AGÉAUTAM participe, en collaboration avec l'UTA au développement continu des aînés en offrant des formations de calibre universitaire favorisant leur cheminement personnel, leur compréhension des enjeux de société et leur vieillissement actif.

L'AGÉAUTAM soutient les bénévoles dans l'organisation de leurs activités en s'assurant de la qualité de celles-ci.

L'AGÉAUTAM maintient une relation de partenariat avec l'Université du Troisième Âge qui elle relève de la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke.

Le comité exécutif (CE) de l'AGÉAUTAM est responsable d'expédier les affaires courantes, de faire rapport au Conseil d'Administration des dossiers en cours, d'obtenir, le cas échéant, l'aval du CA quant à la mise-en-œuvre de projets débordant du cadre des affaires courantes, de superviser chaque année, entre autres événements l'organisation, la préparation et l'animation de l'Assemblée générale. Les membres du CE font d'office partie du Conseil d'administration.

Le comité exécutif assure la préparation, l'animation et le suivi de toutes les réunions.

L'exercice qui arrive à terme aujourd'hui même s'est tenu sous le leadership d'un comité exécutif composé de 5 membres : Jacques Delsemme (moi-même), président ; Céline Drouin, vice-présidente ; Joanne Coderre, déléguée aux affaires administratives ; Réjean Houde, trésorier ; et Denise Durand, secrétaire.

Outre les 5 membres du CE toujours en poste à l'ouverture de cette 34^e Assemblée générale, le Conseil d'administration de l'AGÉAUTAM se compose de Réjean Rémillard (Beauharnois-Salaberry), Suzanne Dostie (Candiac), Jean Fortin (Chambly), Jean-Yves Truchon (Dorion), Luc Rochette (Haut-Richelieu), Lise Vallières (les Jardins de Napierville), Marie Lafleur (Saint-Bruno), Sylvie Boudreau (Saint-Lambert), Maryse Constantineau (Varenes), Denise Durand (Boucherville), Ricardo Tozzi (La Prairie), Michel Létourneau (Sorel-Tracy) et Fernand Roireau (du comité Les Maskoutains). Comme vous pourrez le constater lors de la ronde d'élection à venir, quelques membres quitteront le CA et d'autres seront soumis à une reconduction de mandat. Notons qu'à l'ouverture de la présente assemblée 4 des 18 membres composant le CA sont aussi présidents de leur comité d'appartenance.

L'AGÉAUTAM gère la redistribution des cotisations étudiantes obligatoires de 8 dollars par session, perçues à la source par l'Université. Notre trésorier, Réjean Houde, administre cet aspect de la gestion de façon exemplaire. Réjean dépose à la fin de chaque exercice, des états financiers qu'il fait adopter par le CA après les avoir fait auditer par notre vérificateur courant, monsieur Luc Martel. Merci, Réjean, pour ton expertise et ton dévouement. Merci à vous M. Martel pour votre support.

Notre vice-présidente, Céline Drouin, outre son devoir consistant à se tenir au courant de tous les dossiers pour pouvoir remplacer le président en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de celui-ci, peut partager avec le président la participation aux comités internes. Elle est responsable de l'élaboration et de l'application des politiques de recrutement et d'encadrement des bénévoles. Elle gère ce dossier en relation avec les responsables des comités AUTAM. Céline partage aussi parfois la rédaction des comptes rendus de réunions. Pas grand-chose n'échappe à Céline. Merci, Céline d'être là pour nous.

Notre secrétaire, Denise Durand, est l'ultime responsable de la production des comptes rendus des diverses réunions. Elle agit comme archiviste et veille au respect de la Constitution et des Règlements de notre association. Denise est aussi répondante de notre association auprès du Registraire des Entreprises du Québec. Sauf exception, elle assure la communication de tout document aux groupes concernés. Merci, Denise, pour ton dévouement, ta gentillesse, ta rigueur et ton travail colossal.

Rien ne tournerait rondement, ni au CE ni au CA, sans le travail de notre déléguée aux affaires administratives, Joanne Coderre. Joanne planifie la réservation de salles au Campus de Longueuil en vue de toutes nos réunions. Elle met sous contrat les traiteurs et gère l'attribution des prix de reconnaissance aux bénévoles. Elle prend part aux questions relatives au recrutement et à la formation des bénévoles. Merci à toi Joanne pour ton implication, ta gentillesse et ton bon travail trop rarement souligné.

De mon côté, en tant que président, j'encourage et supervise la prompte exécution des différents dossiers, m'assurant l'harmonie au sein des membres de la gouvernance, veillant à entretenir des liens cordiaux et constructifs, mais résolus, avec l'Université de Sherbrooke, offrant ma disponibilité et ma pleine collaboration aux comités locaux, préparant et animant les rencontres du CE et du CA et donnant suite aux recommandations.

Voici maintenant les principaux éléments qui, cette dernière année, ont occupés le CA et le CE.

- En 2024-2025, nous avons organisé et tenu
 - 6 réunions ordinaires du CE au Campus Longueuil de l'université
 - 5 réunions ordinaires du CA, dont 4 au Campus Longueuil et une en mode virtuel à la fin de janvier, en plus d'une récente réunion extraordinaire visant l'adoption des états financiers et du budget 2025-2026
 - Nous avons organisé 2 comités pédagogiques (29 novembre 2024 et 25 avril 2025)
 - Ainsi que la présente assemblée générale
- En cours d'exercice, nous avons eu recours à plusieurs reprises à l'utilisation de comités internes qui nous ont permis d'accélérer l'exécution de plusieurs projets. Ce fut notamment le cas en ce qui a trait au cahier du bénévole et à la révision du Guide de l'Administrateur, un fastidieux travail toujours en cours.

- Nous avons revu le calcul des redevances aux comités de façon à ce qu'il soit plus simple et transparent.
- Nous avons continué d'encourager la collaboration entre comités AUTAM. Vous constaterez que comme l'année dernière, l'organisation de l'AGA est le fruit d'une collaboration entre deux comités.
- Nous avons établi des normes d'utilisation du nouveau logo de l'AGEAUTAM.
- Nous avons tenu 2 ateliers de travail dans le cadre des réunions du comité pédagogique. Nous avons chaque fois impliqué des bénévoles de différents comités d'organisation et de programmation dans l'organisation de ces ateliers.
- L'UTA et l'AGEAUTAM faisant appel à de plus en plus de processus informatisés pour remplacer les anciennes façons de faire, nous avons offert gratuitement à tous les bénévoles de l'AGÉAUTAM un atelier en ligne de dépannage informatique qui a permis à plusieurs bénévoles de solutionner les problèmes propres à leur ordinateur personnel. Cet atelier qui a été rendu possible grâce à la contribution bénévole de M. Philippe Dijon, professeur d'informatique, s'est achevée en septembre 2025. Merci, Philippe.
- J'étais présent, à chacune des deux rencontres administratives annuelles tenues à l'intention de tous les responsables d'antennes de l'UTA par Monique Harvey et auxquelles étaient aussi conviés les responsables de comité de l'AUTAM.
- Lors de la dernière réunion administrative tenue par l'UTA et regroupant les présidents d'antennes et de comités de l'AUTAM, il a été confirmé par un spécialiste de l'UdS que contrairement à ce que tout le monde avait toujours cru (incluant la direction de l'UTA), les membres d'associations étudiantes incorporées en OSBL (ce qui est le cas de l'AGÉAUTAM) n'ont jamais été couverts d'aucune façon par l'UdS. Selon ce spécialiste les OSBL sont juridiquement séparées de l'Université et doivent elles-mêmes contracter leurs propres polices d'assurances. De plus, bien que les loyers soient acquittés par l'Université, les associations étudiantes constituées en OSBL sont considérés comme locataires responsables des salles.
- Préalablement à ce qui précède, L'AGEAUTAM avait contracté une police d'assurance-administrateur doublée d'une assurance civile faisant en sorte que tous ses membres sont maintenant protégés peu importe les activités auxquelles ils participent. Un merci particulier va à Céline Drouin pour son travail dans ce dossier.

- La lettre endossée par tous les membres du CA et les présidents de comités que j'avais adressée à la vice-rectrice l'an dernier, exigeant une meilleure reconnaissance et plus de visibilité associée à l'UTA a vraisemblablement fait effet, car plusieurs réactions positives et pertinentes en ont découlé au niveau de l'Université.
- En février 2025, L'AGEAUTAM s'est dotée d'un énoncé de vision. Cet énoncé adopté à l'unanimité par le CA était indispensable au plan stratégique qui sera élaboré au cours du prochain exercice.

Les éléments faisant l'objet de ce rapport d'activités et d'ateliers résultent d'un travail d'équipe des membres des comités d'organisation et de programmation, du comité exécutif et du conseil d'administration de l'AGÉAUTAM.

Je salue l'engagement pris par chacune et chacun d'entre vous à poursuivre la mission de l'AGÉAUTAM dont c'était, le 22 octobre, le 34^e anniversaire de fondation.

Jacques Delsemme,
Président de l'AGÉAUTAM.

Le 26 octobre 2025

Avant de donner la parole à Céline, j'aimerais souligner des remplacements à la présidence de deux comités de l'AUTAM.

Conséquemment au départ récent de notre amie Nicole Proulx de la présidence du comité Varennes, M. Simon Arcand a été nommé pour lui succéder.

Conséquemment à la démission de M. Mario Gaudette de la présidence du comité Saint-Lambert, M. Pierre Rondeau a été nommé pour lui succéder.

ANNEXE II

AG 34.05 APPORT DES ACTIVITÉS DES COMITÉS AUTAM

Précisions :

Rappelons en premier lieu qu'il s'agit ici de la compilation des dix-huit comités AUTAM réunis sous l'AGEAUTAM. Tous les comités ont présenté un rapport cette année. Bravo!

Composition des comités :

En moyenne, les comités AUTAM se composent de 4 à 5 bénévoles mais il peut en contenir jusqu'à treize.

Ces bénévoles peuvent occuper la fonction de présidente ou président, de secrétaire, de trésorier, de représentant de classe, de responsable de la programmation, de responsables des évaluations et de délégué à l'AGEAUTAM. Certains cumulent plus d'une fonction.

Certains comités forment un comité de programmation séparé du comité de gestion, d'autres l'intègrent la programmation au comité de gestion pour n'en former qu'un.

Les comités se réunissent entre deux et 8 fois par an selon les besoins.

Fonctions liées à l'AUTAM :

Les comités AUTAM sont responsables de choisir quelles activités, cours ou conférences, seront présentés, de sélectionner les personnes-ressources, de louer les locaux où se tiendront ces activités. Ils sont aussi responsables d'évaluer le contenu des activités, les personnes-ressources et de faire un suivi.

En moyenne cinq à six bénévoles sont présents lors des activités pour en assurer le bon déroulement. Ils sont aussi responsables de la prise des présences et de compléter tout rapports exigés par l'UTA.

Les activités en lien avec l'UTA :

Cette année, parmi les activités offertes, on compte 60 cours pour 2235 inscriptions, 277 conférences pour 3782 inscriptions ce qui donne un total de 6017 inscriptions à ces activités. À cela nous pouvons ajouter 563 inscriptions aux activités de gymnastique ou de danse et les ateliers de lecture et d'écriture.

Si l'on compare avec l'an dernier, on voit une augmentation de 25% du nombre de cours avec une augmentation de 27% d'inscriptions. Pour les conférences on accuse une baisse de 20% compensée par une augmentation de 6% des inscriptions. Pour les autres activités, les données étant incomplètes l'an dernier, on ne peut comparer. Comme seulement dix-sept comités ont soumis leurs rapports l'an dernier, ces pourcentages contiennent une mince marge d'erreur.

Activités en lien avec l'AGEAUTAM :

Douze à quinze des comités AUTAM offrent le café et les biscuits pendant la pause lors des activités. Certains comités ne le font pas à cause de restrictions de la part du locateur de la salle ou par manque de bénévoles et d'espace ou tout simplement que le temps alloué à la pause est insuffisant pour le nombre de participants.

On le remplace alors par des gâteries, des chocolats ou pour faire plus grandement un dîner, un goûter ou un souper de fin de session où on invite les étudiants et les bénévoles.

Le cas échéant, on procède à un tirage de prix de présence, de livres ou de cartes-cadeaux et on souligne les événements spéciaux.

Parmi les événements spéciaux, soulignons les conférences-cadeaux offertes par certains comités, la tenue de l'AGA à Brossard, l'organisation de l'AGA à Boucherville, les activités organisées pour souligner l'anniversaire de certains comités AUTAM et l'ouverture d'un nouveau site pour les conférences.

Activités de publicité et de promotion :

Les comités AUTAM participent aussi à des activités de publicité et de promotion. La plus grande partie de la publicité se fait par de bouche à oreilles. Toutefois, il ne faut pas oublier que la distribution de feuillets de programmation lors de la

tenue des activités ou les bibliothèques de la municipalité et de villes avoisinantes a aussi un impact. Les affiches placées dans des endroits stratégiques et les annonces publiées sur le site WEB de la municipalité ou dans le journal local ou la télévision ou Facebook ont aussi un impact même s'il est plus difficile à mesurer.

La tenue d'un kiosque dans un Centre d'achat ou un marché public, dans un Salon du livre ou un Salon des bénévoles, lors d'une journée portes ouvertes dans un RPA ou de la Journée des Aînés contribue à accroître la visibilité de notre association.

Conclusion :

L'année 2024-2025 fût une année bien remplie, une année où l'AGEAUTAM s'est distinguée.

Continuons à prendre la place qui nous revient.

ANNEXE III

AG 34.06 ÉTATS FINANCIERS AU 31 AOÛT 2025

AGÉAUTAM

**Association Générale des Étudiants
de l'Antenne Universitaire du Troisième Age
en Montérégie**

AG-34

**ÉTATS FINANCIERS
AU 31 AOÛT 2025**

**34 ième assemblée générale
Date : 31 octobre 2025
À :Brossard, Québec**

BROUILLON

AGÉAUTAM : États financiers au 31 août 2025

FONDS DE
FONCTIONNEMENT

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2025

	2024-2025	2023-2024
PRODUITS	44,558.15	
	\$	42,377.53 \$
	44,152.08	
Cotisation des étudiants	\$	42,344.00 \$
	406.07	
Autres revenus	\$	33.53 \$
	<u>44,558.15</u>	<u>42,377.53</u> \$
	\$	
CHARGES (par secteur)	16,858.43	
	\$	14,917.84 \$
	4,033.52	
Frais de déplacement	\$	4,368.78 \$
	1,455.00	
Stationnement	\$	1,540.00 \$

Repas	\$ 4,059.18	4,147.82 \$	
Frais d'administration	\$ 7,310.73	4,861.24 \$	
	<u>16,858.43</u>	<u>14,917.84 \$</u>	
EXCÉDENT AVANT DISTRIBUTION PARTIELLE	\$ 27,699.72	27,459.69 \$	
REDEVANCES AUX COMITÉS AUTAM	24,593.64 \$	23,776.36 \$	
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	3,106.08 \$		3,683.33 \$

ANALYSE DES CHARGES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2025

	2024-2025	2023-2024
REDEVANCES AUX COMITÉS AUTAM	24,593.64 \$	23,776.36 \$
Ristournes	10,800.00 \$	10,800.00 \$
Retour	13,793.64 \$	12,976.36 \$
	<hr/>	<hr/>
	24,593.64 \$	23,776.36 \$
Frais de déplacement	4,033.52 \$	4,368.78 \$
Conseil d'administration	1,624.64 \$	1,743.31 \$
Conseil exécutif	813.52 \$	850.94 \$
Comité pédagogique	1,595.36 \$,774.53 \$
	<hr/>	<hr/>
	4,033.52 \$	4,368.78 \$
Stationnement	1,455.00 \$	1,540.00 \$
Conseil d'administration	675.00 \$	630.00 \$
Conseil exécutif	240.00 \$	308.00 \$
Comité pédagogique	540.00 \$	602.00 \$
	<hr/>	<hr/>
	1,455.00 \$	1,540.00 \$
Repas	4,059.18 \$	4,147.82 \$
Conseil d'administration	1,305.96 \$	1,329.54 \$
Conseil exécutif	709.66 \$	797.50 \$
Comité pédagogique	2,043.56 \$	2,020.78 \$
	<hr/>	<hr/>
	4,059.18 \$	4,147.82 \$
Frais d'administration	7,310.73 \$	4,861.24 \$

Poste	- \$	- \$
Photocopies et papeterie	52.88 \$	214.90 \$
Téléphones (interurbains)	- \$	- \$
Relations extérieures	- \$	- \$
Assemblée générale	3,976.93 \$	2,935.40 \$
Services aux comités de l'AUTAM	1,498.48 \$	- \$
Gestion de AGAUTAM	1,782.44 \$	1,710.94 \$
	<u>7,310.73 \$</u>	<u>4,861.24 \$</u>

**TOTAL DES
CHARGES**

16,858.43 \$

14,917.84 \$

AGÉAUTAM : États financiers au 31 août 2025

4

FONDS DE FONCTIONNEMENT

BILAN

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2024

2024-2025

2023-2024

SOLDE DU FONDS AU DÉBUT

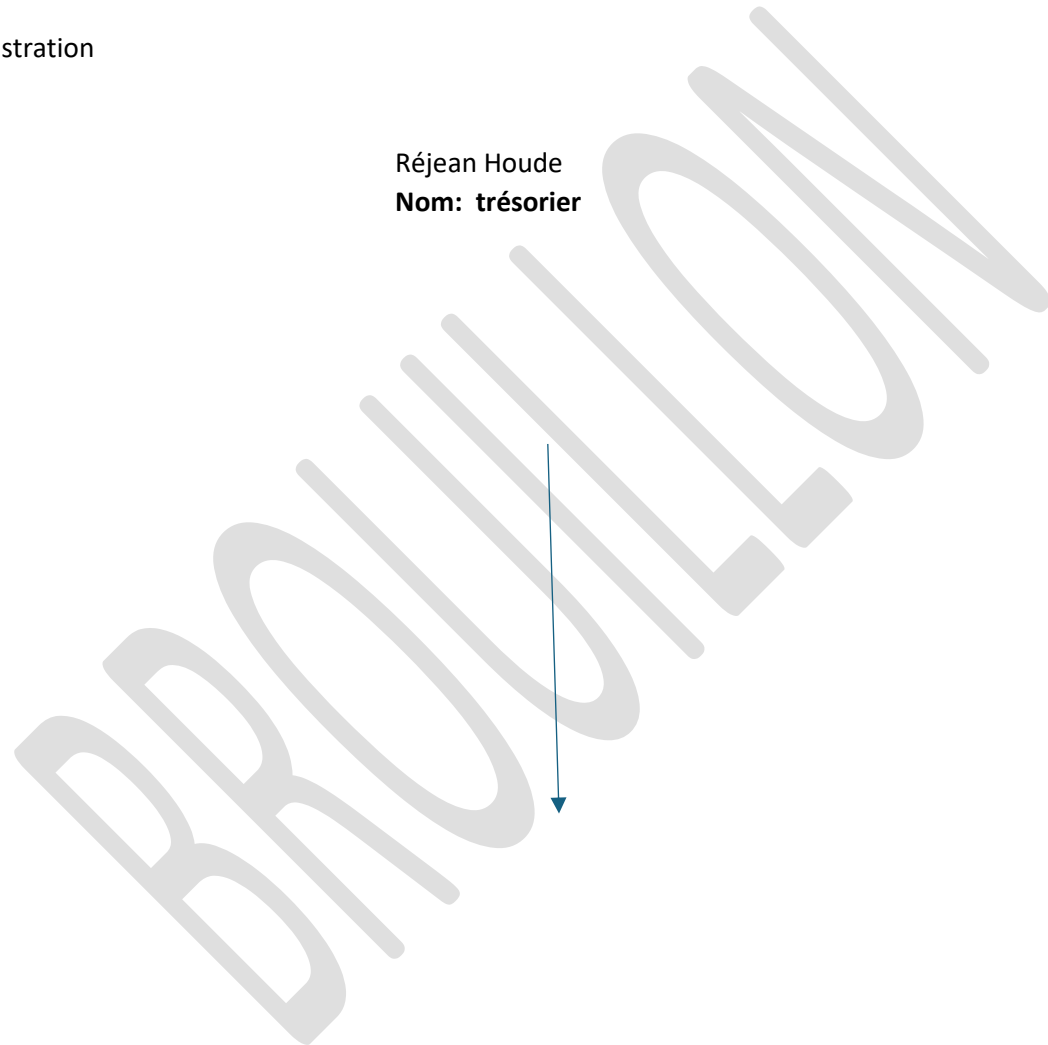
Solde au compte à la Caisse le 1er septembre	\$ 11,032.89	\$ 7,349.56
Chèques en circulations	\$ -	\$ -
Comptes à payer	\$ -	\$ -
	\$ 11,032.89	\$ 7,349.56
	\$	\$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	3,106.08 \$	3,683.33 \$
SOLDE DU FONDS À LA FIN	14,138.97 \$	11,032.89 \$
SOLDE DU COMPTE AU 31 AOÛT		
Solde au compte de banque au 31 août	14,138.97 \$	11,032.89 \$
Chèques en circulation	\$ -	\$ -
Compte à payer	\$ -	\$ -
	\$ <u>14,138.97</u>	\$ <u>11,032.89</u>
	\$	\$

Pour le conseil d'administration
29 septembre 2025

Jacques Delsemme
Nom : président

Réjean Houde
Nom: trésorier

BROUILLON



Attestation de vérification des états financiers

Monsieur Jacques Delsemme, président

Objet : États financiers de l'AGÉAUTAM 2024-2025

Monsieur le président,

J'ai examiné les registres comptables ainsi que les États financiers pour l'exercice se terminant le 31 août 2025.

La responsabilité de ces États financiers incombe à votre conseil d'administration. Cet examen est essentiellement constitué de prises de renseignements et de discussions portant sur les données qui m'ont été fournies par le trésorier monsieur Houde.

Après examen des Registres et des États financiers de l'AGÉAUTAM, rien ne porte à croire que ces derniers ne soient pas fidèles à la situation financière de votre organisme.

Veillez agréer, monsieur le président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Luc Martel vérificateur, 15 octobre 2025

ANNEXE IV
AG 34.06 BUDGET 2025-2026

AGÉAUTAM
BUDGET 2025-2026
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 AOÛT 2025

PRODUITS	Budget		Actuel au 31 août 2025	Aug
	2025-2026	2024-2025	2024-2025	
Cotisation des étudiants				
Automne	23,600 \$	22,400 \$	22,872 \$	3.2%
Hiver	22,000 \$	19,200 \$	21,280 \$	3.4%
	45,600 \$	41,600 \$	44,152 \$	3.3%
Autre	\$ -	\$ -	406 \$	
	45,600 \$	41,600 \$	44,558 \$	2.3%

CHARGES (par secteur)

Frais de déplacement					
	Conseil exécutif	\$ 850	850 \$	814 \$	4.5%
	Conseil d'administration	\$ 1,700	2,103 \$	1,625 \$	4.6%
	Comité pédagogique	\$ 1,700	1,299 \$	1,595 \$	6.6%
		\$ 4,250	4,252 \$	4,034 \$	5.4%
Frais de stationnement					
	Conseil exécutif	\$ 450	280 \$	240 \$	87.5%
	Conseil d'administration	\$ 1,080	798 \$	675 \$	60.0%
	Comité pédagogique	\$ 600	658 \$	540 \$	11.1%
		\$ 2,130	1,736 \$	1,455 \$	46.4%
Repas					
	Conseil exécutif	\$ 1,600	1,500 \$	710 \$	125.5%
	Conseil d'administration	\$ 1,560	1,633 \$	1,306 \$	19.5%
	Comité pédagogique	\$ 2,250	1,802 \$	2,044 \$	10.1%
		\$ 5,410	4,935 \$	4,059 \$	33.3%

Frais d'administration					
	Gestion de AGÉAUTAM	\$ 3,500	\$ 1,910	3,334 \$	5.0%
	Assemblée annuelle	\$ 5,000	\$ 3,047	3,977 \$	25.7%
		\$ 8,500	\$ 4,957	7,311 \$	16.3%
TOTAL		\$ 20,290	\$ 15,880	16,858 \$	20.4%
EXCÉDENT AVANT DISTRIBUTION		\$ 25,310	\$ 25,720	27,700 \$	-8.6%
REDEVANCE AUX COMITÉS					
Ristourne	Automne	\$ 5,400	\$ 5,700	5,400 \$	0.0%
	Hiver	\$ 5,400	\$ 5,700	5,400 \$	0.0%
		10,800 \$	\$ 11,400	10,800 \$	0.0%
Retour	Automne	\$ 7,500	\$ 8,000	7,429 \$	1.0%
	Hiver	\$ 6,500	\$ 6,000	6,365 \$	2.1%
		14,000 \$	\$ 14,000	13,794 \$	1.5%

TOTAL	24,800 \$	25,400 \$	24,594 \$	0.8%
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	510 \$	320 \$	3,106 \$	-83.6%

AGÉAUTAM : États financiers au 31 août 2022

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2025

	2025-2026	2023-2024	2024-2025	
SOLDE DU FONDS AU DÉBUT				
Solde au compte à la Caisse le 1 sept	14,139 \$	8,200 \$	11,033 \$	28.2%
Chèques en circulations	\$ -	\$ -	- \$	
Comptes à payer	\$ -	\$ -	- \$	
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	510 \$	320 \$	3,106 \$	
SOLDE DU FONDS À LA FIN	14,649 \$	8,520 \$	14,139 \$	3.6%

ANNEXE V

AG 34.08.01 BILAN DES ORIENTATIONS 2024-2025

Précisions:

Dix-huit comités sur dix-huit ont soumis leurs rapports pour l'année.

Les orientations se comprennent :

Deux orientations en lien avec l'AGEAUTAM

Deux orientations en lien avec l'UTA

Chacune des orientations est subdivisée en plusieurs objectifs.

ORIENTATION EN LIEN AVEC L'AGEAUTAM

ORIENTATION 1 : EXERCER UNE GESTION EFFICACE ET TRANSPARENTE

Objectifs :

1- Offrir à nos membres un environnement sécuritaire et adapté à leurs besoins.

Les bénévoles des comités locaux travaillent constamment à assurer le confort et la sécurité des étudiants lors des activités. Que ce soient des locaux fournis par les municipalités comme une salle d'un centre communautaire, une salle

de bibliothèques, un amphithéâtre, une salle dans RPA ou autres avec accès pour les personnes à mobilité réduite dans la plupart des cas. Les responsables de classe en assurent la sécurité.

2 - Mettre sur pied des activités rassembleuses pour les membres et les bénévoles et

3 - Mettre en place des activités sociales.

Plusieurs activités rassembleuses ont été mises sur pied par divers comités. Parmi celles-ci mentionnons un concert gratuit, des conférences cadeaux, la célébration de l'anniversaire de certains comités.

Parmi les activités de reconnaissance pour les étudiants mentionnons les petites douceurs ou cadeaux qui soulignent certaines occasions, les prix de présences aux cours ou aux conférences, l'invitation à participer à l'AGA et autres.

Pour les bénévoles, les cadeaux pour les 5-10-15 ans de bénévolat, les dîners ou soupers lors d'un départ, les certificats de reconnaissance et de mérite.

4- Gérer adéquatement les redevances versées aux comités par l'AGEAUTAM et s'assurer que ces redevances reviennent avant tout aux étudiants sous une forme ou une autre.

Toutes les activités défrayées à partir des redevances remises par l'AGEAUTAM sont une forme de retour aux étudiants que ceux-ci soient bénévoles ou non. Le service gratuit du café à la pause, les biscuits qui accompagnent le café, les gâteries, la remise de prix de présences, les conférences-cadeaux sont tous une forme de retour aux étudiants.

Dans la gestion, il faut aussi ajouter la transmission de l'information provenant des réunions du Conseil d'administration de l'AGEAUTAM aux membres des comités et aux étudiants le cas échéant.

ORIENTATION 2. ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DE NOTRE ASSOCIATION

Objectifs :

1 - Mettre à jour les entêtes de la page du programme des activités de votre comité sur le site de l'UTA

Ce point devenu trop contentieux avec l'UTA a été abandonné. Mais nous avons tout de même obtenu qu'une page AGEAUTAM soit insérée dans le programme des activités de l'UTA en Montérégie. Vous la trouverez immédiatement après la table des matières.

2 - Encourager le réseautage entre les différents comités.

Lorsque possible les comités avoisinants se sont joints pour présenter des activités ou préparer les AGA.

3 - Participer aux rencontres, aux formations et aux ateliers organisés par l'AGÉAUTAM, l'UTA et les municipalités

Un petit nombre de bénévoles participent aux ateliers organisés par l'AGEAUTAM.

Un plus grand nombre participent aux ateliers lors des comités pédagogiques. Tous les comités ont participé à la dernière Assemblée générale de l'AGEAUTAM à Brossard en octobre 2024.

4- Promouvoir l'AGÉAUTAM auprès des membres et des municipalités

Plusieurs actions ont été entreprises pour promouvoir notre association dont :

L'ajout de notre logo dans nos correspondances ;

La projection de la présentation du choix de notre logo sur le lieu des activités ;

La participation à des activités organisées par les municipalités et les rencontres avec les responsables municipaux ;

Des invitations aux étudiants à participer à l'assemblée générale ou à assister à une conférence gratuite.

5 - Publier l'information sur nos activités.

Nos activités sont publiées sur les panneaux numériques et sur les sites

Internet des municipalités, dans les journaux ou les réseaux de télévision locaux. De bouche à oreilles semble toutefois le réseau qui atteint le plus grand nombre de personnes.

6 - Favoriser la formation d'activités en partenariat avec d'autres comités et, le cas échéant, avec les municipalités.

De plus en plus de comités travaillent conjointement à organiser des événements spéciaux particulièrement en ce qui a trait aux AGA.

ORIENTATIONS EN LIEN AVEC L'UTA

ORIENTATION 1 : ÉLABORER ET PRÉSENTER DES PROGRAMMATIONS DE QUALITÉ

Objectifs :

1- Identifier les besoins et les attentes des étudiants et des bénévoles de leur comité

Tous les comités travaillent vaillamment à identifier les besoins de leurs membres en écoutant les suggestions proposées par les étudiants, en prenant note des commentaires inscrits dans les évaluations et en utilisant les sondages.

2- Choisir des activités pédagogiques qui comblerent les besoins

Le choix des cours se fait en tenant compte du résultat des sondages, des évaluations et des coups de cœur présentés lors des comités pédagogiques.

3- Évaluer la qualité des activités en employant les évaluations numériques

Les évaluations numériques permettent de savoir si les étudiants ont apprécié l'activité et la personne-ressource évaluées.

ORIENTATION 2 : AGIR DE MANIÈRE PRO-ACTIVE

Objectifs :

1- Participer aux rencontres des comités pédagogiques et de l'UTA

La plupart des comités y participent sur une base régulière.

2- Participer aux formations offertes par l'UTA

Aucune cette année

3- Représenter et promouvoir l'UTA auprès des municipalités.

La promotion de l'UTA se fait généralement de manière simultanée avec celle de l'AGEAUTAM lors des interactions avec les responsables municipaux. Elle se fait en grande partie par la distribution et la publication de la programmation de l'UTA dans les journaux ou les réseaux de télévision locaux et par la distribution de feuillets dans les divers établissements municipaux.

ANNEXE VI

AG 34.08.03 ADOPTION DES ORIENTATIONS 2025-2026

Orientations 2025-2026 applicables aux comités AUTAM en lien avec l'AGÉAUTAM

Orientation 1. Exercer une gestion efficace et transparente

- 1.1 Offrir aux membres un environnement sécuritaire et adapté à leurs besoins;
- 1.2 Mettre sur pied des activités rassembleuses pour les membres et les bénévoles;
- 1.3 Gérer adéquatement les redevances versées aux comités par l'AGÉAUTAM et s'assurer que ces redevances reviennent avant tout aux étudiants sous une forme ou sous une autre.

Orientation 2. Accroître la visibilité de notre association

- 2.1 Promouvoir l'AGÉAUTAM auprès des membres et des municipalités en publiant l'information sur nos activités;
- 2.2 Participer aux rencontres, aux formations et aux ateliers organisés par l'AGEAUTAM, l'UTA et les municipalités ;
- 2.3 Encourager le réseautage entre les différents comités;
- 2.4 Favoriser la formation d'activités en partenariat avec d'autres comités et, le cas échéant, avec les municipalités.

Orientations en lien avec l'UTA

Orientation 1. Élaborer et présenter des programmations de qualité.

- 1.1 Identifier régulièrement les besoins et les attentes des étudiants et des bénévoles de leur comité;
- 1.2 Choisir des activités pédagogiques qui comblent les besoins;
- 1.3 Évaluer la qualité des activités en employant l'évaluation numérique.

Orientation 2. Agir de manière pro-active

- 2.1 Participer aux rencontres des comités pédagogiques et de l'UTA;
- 2.2 Participer aux formations offertes par l'UTA;
- 2.3 Représenter et promouvoir l'UTA auprès des municipalités.

Orientations 2025-2026 applicables à l'AGEAUTAM

Orientation 1. Agir en partenariat avec l'UTA et les comités

- 1.1 Représenter l'ensemble des comités auprès de l'UTA;
- 1.2 Soutenir au besoin les comités dans leurs démarches auprès des municipalités;
- 1.3 Préparer des rencontres et des ateliers qui répondent à des besoins particuliers pour nos bénévoles et de nos étudiants;
- 1.4 Promouvoir les activités offertes par l'AGEAUTAM et les comités.

Orientation 2. Assurer la qualité des activités offertes

- 2.1 Soutenir les comités locaux dans l'identification des besoins et des attentes de leurs étudiants et de leurs bénévoles;

- 2.2 Soutenir les comités dans l'élaboration de programmations de qualité;
- 2.3 Soutenir et promouvoir l'utilisation des outils mis à notre disposition par l'UTA.

Orientation 3. Exercer une gestion efficace et transparente

- 3.1 Mettre à jour et rendre accessible l'information sur nos instances et activités aux groupes concernés;
- 3.2 Élaborer des outils de travail qui facilitent la tâche des bénévoles;
- 3.3 Faciliter et encourager l'entraide et le réseautage entre les comités;
- 3.4 Poursuivre la démarche de réorientation de l'AGÉAUTAM;
- 3.5 Assurer en tout temps la défense et le bien-être des bénévoles;
- 3.6 Assurer la relève des membres sortants au CA et le mentorat des nouveaux membres.

**ANNEXE VII
AG 34.09 CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024-2025**

Comités-AUTAM	Représentant	Mandat	Fin
Beauharnois-Salaberry	Réjean Rémillard	2e	2025
Beloeil	Viviane Primeau	2e	2025
Boucherville	Denise Durand	1er	2025
Brossard	Réjean Houde	3e	2026
Candiac	Suzanne Dostie	2e	2025
Chambly	Jean Fortin	3e	2025
Châteauguay-Mercier	Jacques Delsemme	3e	2026
Dorion	Jean-Yves Truchon	1er	2025

Haut-Richelieu	Luc Rochette	Intérimaire	
La Prairie	Ricardo Tozzi	1er	2025
Les Jardins de Napierville	Lise Vallières	1er	2026
Longueuil	Joanne Coderre	3e	2025
Les Maskoutains	Fernand Roireau	Intérimaire	
Saint-Bruno	Marie Lafleur	1er	2025
Saint-Lambert	Sylvie Boudreau	Intérimaire	
Sorel-Tracy	Michel Létourneau	2e	2026
Varenes	Maryse Constantineau	1er	2025
Vaudreuil	Céline Drouin	3e	2025